Des vidéos pour expliquer la sécurité sociale étudiante

Publié le 09/09/2016

Le système de sécurité sociale des étudiants est complexe et l'information qui l'accompagne est souvent confuse et défaillante, source de mauvais remboursements voire de renoncement aux soins. Pour y remédier, l'Espace Santé Étudiants de l'université de Bordeaux et l'équipe i-Share ont décidé de réaliser des vidéos explicatives délivrant une information simple, précise et indépendante.

Une méconnaissance aux lourdes conséquences

Parmi plus de 12 000 étudiants participant à l'étude i-Share*, 14% disent ne pas savoir s'ils sont affiliés à la sécurité sociale étudiante alors que celle-ci est obligatoire. Cette méconnaissance est une des raisons d'un renoncement aux soins important : plus d'un étudiant sur trois déclare avoir déjà renoncé à consulter un médecin malgré la nécessité d'une consultation, 16% ont déjà renoncé à acheter des lunettes et plus de la moitié des étudiants n'ont pas consulté de dentiste au cours des 12 derniers mois. Même pourcentage alarmant pour la consultation gynécologique annuelle pourtant recommandée : plus de 50% des étudiantes y ont renoncé.

Des vidéos claires et pédagogiques

Face à ce constat, l'Espace Santé Étudiants de l'université de Bordeaux et l'équipe i-Share ont décidé de réaliser un projet de vidéos explicatives délivrant une information simple, précise et indépendante. Une équipe multidisciplinaire de spécialistes de la santé publique, de professionnels de terrain et d'étudiants (en communication en santé, en santé publique, en anthropologie,...) a réalisé la série « #Sécupliqué », composée de quatre vidéos en motion design disponibles sur Youtube.

Ces vidéos fournissent en moins d'une minute chacune, <u>les principales explications sur la sécurité sociale étudiante</u>, le remboursement d'une consultation et le principe du tiers payant, la prise en charge des frais dentaires et optiques, etc. Cette initiative, utilisant les moyens actuels de communication, devrait aider les étudiants (et leurs parents !) à mieux comprendre et utiliser le système de santé.

*i-Share, c'est quoi ? i-Share (Internet-based Students' Health Research Enterprise) est une grande étude de cohorte sur la santé des étudiants portée par l'université de Bordeaux en partenariat avec l'université de Versailles Saint-Quentin-en- Yvelines et financée dans le cadre de l'appel d'offres "Investissements d'Avenir". Ce projet unique au monde et programmé sur 10 ans, a pour objectif de mieux comprendre la santé des jeunes adultes et de mettre en place une plateforme de projets de recherche et d'études de prévention.